

2019-05-067-DAP

nomenclature: 7.10

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MAI 2019

OBJET : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE TARNOS POUR LE RACCORDEMENT D'UNE ANTENNE GRAVITAIRE AU RÉSEAU COLLECTIF D'EAUX USÉES, RUE DE CASTILLON

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-et-un mai, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, Mme BISBAU, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme MONTAUCET, M. ROBLES

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme MOUNIER	procuration à	Mme PICAT
M. SALLABERRY	procuration à	Mme NOGARO
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. GONZALES
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES

ABSENTS :

M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

24 (points n°2019-05-043-DR/FIN, n°2019-05-046-DR/FIN, n°2019-05-048-DR/FIN et n°2019-05-050-DR/FIN)

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 30

29 (points n°2019-05-043-DR/FIN, n°2019-05-046-DR/FIN, n°2019-05-048-DR/FIN et n°2019-05-050-DR/FIN)



**2019-05-067-DAP - PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE TARNOS
POUR LE RACCORDEMENT D'UNE ANTENNE GRAVITAIRE
AU RÉSEAU COLLECTIF D'EAUX USÉES - RUE DE
CASTILLON**

Monsieur le Maire présente le projet de raccordement d'une antenne gravitaire au réseau collectif d'eaux usées.

Une extension du réseau d'assainissement avait été réalisée à l'angle du boulevard Jacques Duclos (RD 810) et de la rue de Castillon pour la desserte de deux commerces.

Dans le même temps, une extension du réseau d'eaux usées avait été réalisée en domaine privé pour la desserte des futurs lots avec création d'un poste de refoulement en point bas. Cette extension avait été financée par l'aménageur lors de l'implantation du B & B.

L'antenne gravitaire réalisée demande maintenant à être raccordée au réseau d'eaux usées de la Commune.

Le Sydec, pour lequel la Commune de Tarnos a transféré la compétence assainissement collectif est chargé de réaliser ces travaux.

L'opération consiste pour le Sydec à :

- Rétrocéder le réseau privé dans le réseau public
- Mettre en place une canalisation gravitaire complémentaire pour relier les deux parties et donc pour diriger les effluents de la première antenne vers le poste refoulement existant.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 25 000 € HT soit 30 000 € TTC.

En application de son règlement financier relatif aux participations financières des Communes, le SYDEC participe à hauteur de 35% du montant HT de l'opération dans le cadre des travaux d'assainissement. Le restant de l'opération est à la charge de la Commune, déduction faite des aides reçues. La participation sera ajustée au coût réel hors TVA constaté en fin d'opération en fonction des prestations réellement exécutées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29,

DELIBERE

APPROUVE le projet de raccordement rue de Castillon réalisé par le SYDEC pour un montant estimatif de 25 000 € HT soit 30 000 TTC (totalité de l'opération y compris honoraires et frais divers).

DEMANDE au SYDEC, compétent pour l'assainissement collectif sur la Commune, d'entreprendre ces études ainsi que les démarches et prestations annexes qui y sont liées.



PARTICIPE au financement de ces travaux pour un montant de 16 250 € HT à verser au SYDEC selon le règlement financier relatif aux participations financières des communes voté par le SYDEC. La participation sera ajustée au coût réel hors TVA constaté en fin d'opération en fonction des prestations réellement exécutées.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents et pièces nécessaires à l'exécution de l'opération et au règlement des dépenses.

INDIQUE que ces crédits ont bien été prévus au budget.

Vote: 30

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 22 mai 2019

Le Maire

